

## CHARTRE de l'Association MAM

La présente Charte fait partie intégrante du contrat signé par tous les intervenants recrutés par l'Association. Elle est destinée à mettre en lumière les valeurs qui régissent le fonctionnement du Berceau.

L'Association au travers de la création du Berceau s'est fixée un défi :

**Intégrer** toutes les populations, de la plus saine à la plus problématique : l'absence de pathologie n'exclut pas la nécessité d'un soin : le « cure and care » cher aux anglophones.

**Intégrer** tous les services de soins, du plus social au plus thérapeutique ;

**Intégrer** divers professionnels, offrant ainsi des expériences différenciées aux familles  
(corporelles, verbales, créatives ;

**Intégrer** les différentes générations, du nourrisson à la grand-mère ;

**Intégrer** différentes cultures.

Ce défi exigeant implique une collaboration étroite entre les professionnels des champs préventifs et thérapeutiques dans un effort de communication et de clarification permanent afin que toutes les relations et liens soient transparents et actifs.

Les personnes ressources que sont les intervenantes (atelier, grand-mère...) constituent le pilier de la prévention. Les psychologues du CHVR représentent en parallèle le pilier de la prise en charge psychiatrique et pédopsychiatrique.

**L'Association MAM** est consciente qu'un tel modèle intégratif est unique et requiert à ce titre une attention constante capable de tolérer cette complexité.

L'Association tient à ce que l'accent soit mis sur :

- La continuité de la prise en charge pour favoriser les liens d'attachement ;
- L'adaptation aux changements pour répondre au plus près aux besoins individuels et de groupe ;
- La flexibilité qui permet les ajustements nécessaires dans l'évolution des situations.

Le Berceau **accueille** toutes les mères et/ou familles de la région, quelle que soit leur situation, à condition qu'elles donnent leur accord. Il demeure attentif au fait qu'un besoin n'est pas nécessairement formulé en demande. Répondre à ce besoin, lui donner un espace pour s'exprimer et éventuellement se transformer en demande, constitue un acte de prévention en soi.

Le Berceau assure une **continuité** relationnelle aux familles qui fréquentent ce lieu, car les intervenantes sont en nombre restreints et toujours les mêmes.

Le Berceau est ouvert toute l'année, sauf exceptions liées à l'absence d'un thérapeute SPPEA. Car la continuité doit s'affirmer sur tous les niveaux autres que les principes.

Bien que le Berceau, puisse offrir un soutien individuel si besoin (visite de parentalité situation d'urgence), son objectif reste de s'appuyer sur la **solidarité** et la communication dans le groupe : les mères s'entraident. Ceci est favorisé par des activités communes, créatrices de liens (faire ensemble).

L'attention centrée sur les **ressources du groupe** fonctionne en parallèle d'un autre regard : les besoins spécifiques de chaque famille.

En effet l'attention à la dyade nécessite de se pencher sur trois réalités : le parent – le bébé et la relation parent/bébé. Il en est de même sur un autre plan : l'attention à l'individu - au groupe et à ce qui se déroule entre l'individu et le groupe.

**Lieu de soin et de soutien**, le Berceau prend en charge les mères et/ou les pères avec bébé. Cependant, l'enfant reste sous la responsabilité du parent en toutes occasions, sauf situations expressément définies (dans le cas, par exemple, d'un travail sur la séparation entre mère et bébé).